

Document questions/réponses

- **Le nombre d'enquêteurs engagés par le Ministère pour lutter contre la maltraitance?**

Aucun enquêteur, ni inspecteur, n'a présentement été embauché spécifiquement pour l'application de la Loi sur la maltraitance. L'ensemble des inspecteurs et enquêteurs de la Direction des inspections et des enquêtes du MSSS a été nommé pour l'application de cette loi ainsi que de l'ensemble des lois sous la responsabilité du MSSS qui nécessitent des inspections.

À noter qu'en novembre 2021, 19 postes d'inspecteurs ont été octroyés en vue du rehaussement des inspections en milieu de vie dans les résidences privées pour personnes âgées et les embauches ont été faites dans les mois suivants.

- **Le nombre d'inspecteurs engagés par le Ministère pour lutter contre la maltraitance?**

Voir réponse ci-dessus.

- **Le nombre de dossiers de maltraitance préparés par un enquêteur ou un inspecteur du ministère?**

En date du 23 novembre 2022, aucun dossier n'a été préparé.

- **Le nombre de rapports de dossier d'infraction préparé par un enquêteur ou un inspecteur?**

En date du 23 novembre 2022, aucun rapport de dossier d'infraction n'a été préparé.

- **Le nombre de dossiers d'infraction envoyés au DPCP pour appliquer une sanction?**

En date du 23 novembre 2022, aucun dossier d'infraction transmis au DPCP pour appliquer une sanction.